Environnement pédagogique

Equipe pédagogique

La formation est assurée par des formateurs permanents infirmiers cadres de santé, documentalistes et des intervenants sollicités en fonction de leurs compétences dans un domaine particulier (enseignants universitaires, professionnels de la santé, psychologues, sociologues…)

Venir à l'IFSI

Accès :

Tram E arrêt : Mélanie
Bus 15 arrêt : Saint François
Bus L6 arrêt : Robertsau Eglise

Contactez-nous

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

1 Rue David Richard - BP 426
67091 Strasbourg CEDEX
03.88.11.55.80

Référent handicap :
referenthandicap@chru-strasbourg.fr

ifsi@chru-strasbourg.fr

formation.chru-strasbourg.fr

MK-Décembre 2022

Les Hôpitaux Universitaires de STRASBOURG

Erasmus+

DEVENEZ INFIRMIER.ÈRE

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS (IFSI)

L'infirmier.ère

Dispense des soins de nature préventive, curative ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé.

Contribue à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie.

Intervient dans le cadre d'une équipe pluriprofessionnelle, dans des structures et à domicile, de manière autonome et en collaboration.

L'infirmier.ère peut travailler en milieu

Hospitalier

- Médecine
- Chirurgie
- Psychiatrie
- Gériatrie
- Bloc opératoire
- Urgences
- Réanimation

Extra hospitalier

- Soins à domicile
- EHPAD
- Santé au travail
- Santé scolaire
- Maison d'accueil spécialisée
- Associations humanitaire

Accès à la formation

Conditions d'admission

Avoir 17 ans à la date d'entrée en formation **+** Etre titulaire du baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme

Candidats bacheliers
Pré-inscription via parcoursup filière sélective

Consultation des informations relatives à la formation en SI → Inscriptions et formulation des vœux → Confirmation des vœux

Consultation des réponses des formations → Réponses à donner dans les délais indiqués → Confirmation de l'inscription dans l'institut

Candidats relevant de la formation professionnelle continue

Avoir 17 ans à la date d'entrée en formation **+** Justifier de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale

Pré inscription en ligne obligatoire → Inscription confirmée après vérification du dossier → Sélection : épreuves écrites + entretien

Financement

Consulter le site : fss.grandest.fr

La formation

- Alternant stages et période en IFSI
- Suivi pédagogique personnalisé
- Professionnalisante
- Acquisition progressive des compétences

5100 heures de formation sur 6 semestres

- 2100 heures de formation théorique
- 900 heures de travail personnel
- 2100 heures de formation clinique

Arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'Etat d'infirmier

Principes d'évaluation et validation

- Validation des 59 unités d'enseignement
- Validation des stages
- Attribution des crédits européens
- 30 ECTS par semestre
- Diplôme d'Etat d'infirmier reconnu grade licence avec l'obtention de 180 ECTS